



**Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE

Madame la Maire
Clotilde HAMON – GASSILLOU
478 rue du Tilleul
69590 POMEYS

COURRIER ARRIVÉ L.L.

- 7 JUIL. 2026

Marie BOSSON
Conseillère, service territoires
Tél : 04 81 09 93 93
Mail : marie.bosson@cma-auvergnerhonealpes.fr

Lyon, le 24/06/2026

Objet : Avis de la CMA sur la prescription de révision allégée n°1 du PLU de Pomeys

Madame la Maire,

Nous vous remercions de nous avoir adressé le mardi 23 juin, la prescription de révision allégée du PLU de Pomeys, à la suite à la délibération du conseil municipal en date du 25 septembre 2025. Vous avez associé, en application de l'article L123-13-1 du code de l'urbanisme, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône à la procédure de révision allégée.

En procédant à un examen attentif des chapitres qui traitent de notre domaine de compétence, conformément à l'article L. 123 du code de l'urbanisme les services ont pris connaissance avec intérêt de l'objet de la révision alléguée. Le projet de loisirs et d'hébergements touristiques de la base de loisirs des Hurongues, n'apporte pas de remarques particulières de la part de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a bien prendre en compte les conclusions de l'avis de la MRAe, à savoir la mise en place d'une évaluation environnementale.

Après examen du dossier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône émet un avis favorable. Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'expression de mes sentiments distingués,

Christophe Bernollin
Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LYON
10 rue Paul Montrochet
69002 Lyon

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Parc Avenue
606 boulevard Albert Camus
69400 Villefranche-sur-Saône